

les manœuvres, le canonage et les constructions à ceux qui se présenteraient, tellement que dans deux ou trois ans le pays se trouverait fourni de toutes sortes de gens propres à la navigation ce qui ferait que les marchands établis dans la colonie auraient des vaisseaux qu'ils emploieraient aux pêches de morues, saumons, harengs, loups de mer, marsoins, baleines, et autres poissons, qui sont en grand nombre sur les côtes du pays, et à la traite avec les sauvages qu'on n'a encore point vus venir commercer avec nous, au contraire, traitant avec les Anglais ou Hollandais qui en tirent des profits considérables et qui s'établissent actuellement dans l'île de Terre-Neuve et sur les côtes du Labrador.

“ MM. de Denonville et Champigny et Mr de St Valliez savent la nécessité et le besoin qu'a le pays que le présent mémoire soit exécuté et tout le pays continuera avec un grand zèle ses prières pour l'accomplissement de vos glorieux desseins.” (1)

La démarche personnelle de Pierre Allemand n'eut pas plus de succès que la lettre du marquis de Denonville. Le puissant ministre de Seignelay avait bien d'autres chats à fouetter que d'écouter les demandes d'un simple pilote canadien.

Pierre Allemand décéda prématurément à Québec le 27 mai 1691.

Il avait épousé, à Québec, le 13 novembre 1685, Louise-Marguerite Douaire de Bondy, fille de Thomas Douaire de Bondy et de Marguerite de Chavigny. Une de ses filles devint la femme de Jean-Baptiste Charets, de la famille des Charets, de la Pointe-Lévy. Sa veuve se remaria, en 1693, à Nicolas Pineau. Pierre Allemand avait aussi un fils qui porta le même prénom que lui, mais ce Pierre Allemand ne semble pas avoir laissé de postérité.

P. G. R.

La “Bourse” de Montréal

En 1717, un arrêt du roi permettait aux marchands de Québec et de Montréal de s'assembler tous les jours en un lieu qu'ils choisiraient pour y traiter de leurs affaires, comme aussi de se nommer un syndic, c'est-à-dire un représentant auprès des autorités.

Nous avons peu de renseignements sur la *Bourse* de Québec. Nous connaissons sa fondation. Il y a guère plus.

Dans le *Canadian Antiquarian* de janvier 1915, M. E.-Z. Massicotte publie un document qui prouve que la *Bourse* de Montréal subsista sinon jusqu'à la Conquête du moins peu d'années avant.

[1] Archives publiques du Canada. Correspondance générale, vol. 10.